LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

BILANS
INTERMÉDIAIRES
du développement des compétences

CYCLE 1
Enseignement fondamental

Nom : .....

Prénom : .....

ÉDUCATION NATIONALE

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

BILANS
INTERMÉDIAIRES
du développement des compétences

CYCLE 1
Enseignement fondamental

Nom : .....

Prénom : .....

ÉDUCATION NATIONALE

Élève

Nom : ..... Matricule : □□□□□□□□□□□□

Prénom(s) : ..... École : .....

Titulaire(s)

M./Mme ..... M./Mme .....

M./Mme ..... M./Mme .....

Autre(s) intervenant(s) de l'équipe pédagogique

M./Mme .....

M./Mme .....

M./Mme .....

M./Mme .....

M./Mme .....

M./Mme .....

Dates des échanges	Signature(s) des parents	Signature(s) du (des) titulaire(s) de classe
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

Par parents, on entend les personnes investies de l'autorité parentale.
Par leur signature, elles certifient qu'elles ont pris connaissance du présent document lors d'un échange tel que prévu par le règlement grand-ducal y afférent.

Extraits de la loi du 20 juillet 2023 relative à l'obligation scolaire

Art. 1er.

Tout enseignement contribue à transmettre à la personne qui en bénéficie, outre les connaissances et les compétences, le respect de soi et de son identité, le sens des responsabilités, le respect d'autrui, le respect du pluralisme des opinions et des convictions, le respect des valeurs d'une société démocratique fondée sur les droits fondamentaux et les libertés publiques, le respect de la culture nationale, le respect du pluralisme des cultures et le respect du milieu naturel. Il favorise l'épanouissement et l'autonomie de la personne, sa créativité, la confiance en ses capacités, le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques, et ce dans la mesure de ses potentialités, sans distinction aucune. Il lui permet d'acquérir une culture générale et le prépare aux études ultérieures et à l'apprentissage tout au long de la vie, à la construction de sa propre vie et de la vie en société, à la vie professionnelle et sociale et à l'exercice de ses droits et de ses responsabilités de citoyen dans une société démocratique libre, et ce dans un esprit de compréhension, de paix, de respect, d'égalité entre les genres et d'amitié entre tous les peuples et groupes ethniques, nationaux, philosophiques et religieux. Il permet à la personne qui en bénéficie d'acquérir une culture dans la société contemporaine de l'information et de la communication et lui permet d'observer et de comprendre la société d'aujourd'hui et de demain ainsi que d'en saisir le fonctionnement et les enjeux qui l'attendent. [...]

Art. 3.

(1) Le mineur d'âge et le majeur qui poursuit sa scolarité bénéficient d'un enseignement qui, dans l'intérêt supérieur de l'enfant, concourt à sa formation, à son éducation et à son développement en complétant l'action de sa famille et des structures d'accueil socio-éducatif si les personnes titulaires de l'autorité parentale ont opté pour une telle intervention.

(2) Tout enseignement développe progressivement les compétences, les connaissances, et les attitudes en particulier dans les six domaines suivants :

1° le développement langagier, le langage écrit et oral, l'ouverture aux langues, les langues et la littérature et le développement de compétences plurilingues ;

2° le raisonnement logique et la résolution de problèmes, les mathématiques, la pensée computationnelle et les compétences numériques ;

3° les habiletés sensorielles, la santé, le développement moteur et les habiletés motrices, les capacités physiques et les sports ;

4° le respect de l'environnement et la sensibilisation au développement durable, l'éveil aux sciences, les sciences humaines, les sciences sociales, les sciences naturelles, les sciences et technologies de l'information et de la communication, les technologies, l'ingénierie, l'artisanat et l'entrepreneuriat ;

5° l'expression, la créativité, les aptitudes manuelles, les arts et la musique ;

6° l'éthique, la philosophie, les cultures, la vie en commun, les valeurs, le respect de soi et le respect d'autrui, les grandes questions, le pluralisme des opinions et des convictions, les religions et la pluralité religieuse et l'éducation civique.

(3) Tout enseignement contribue à stimuler dans chaque domaine la pensée critique, les facultés intellectuelles et comportementales, affectives et sociales, les capacités de jugement et de communication, le traitement de l'information, les stratégies d'apprentissage, la capacité d'autoévaluation et l'assiduité, l'esprit d'initiative et l'esprit d'équipe.

(4) Tout enseignement respecte les principes de l'interculturalité et y contribue en promouvant le respect de la diversité linguistique et culturelle. [...]

Extraits de la loi modifiée du 6 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamental

Art. 6.
L'enseignement fondamental vise à développer progressivement auprès des élèves

1. les connaissances et compétences langagières, mathématiques et scientifiques,
2. les facultés intellectuelles, affectives et sociales et les capacités de jugement,
3. la prise de conscience du temps et de l'espace ainsi que la compréhension et le respect du monde environnant par l'observation et l'expérimentation,
4. les habilités motrices et les capacités physiques et sportives,
5. les aptitudes manuelles, créatrices et artistiques et
6. la citoyenneté, le sens de la responsabilité et le respect d'autrui,

afin de les rendre aptes à suivre des études ultérieures et à apprendre tout au long de la vie. Les dispositions de cet article s'appliquent également à l'enseignement à domicile et à l'enseignement privé. [...]

Art. 7.
Le premier cycle de l'enseignement fondamental comprend les domaines de développement et d'apprentissage suivants :

1. le raisonnement logique et mathématique ;
2. le langage, la langue luxembourgeoise, l'éveil aux langues, la préparation aux langues d'alphabétisation ;
3. la découverte du monde par tous les sens ;
4. la psychomotricité, l'expression corporelle et la santé ;
5. l'expression créatrice, l'éveil à l'esthétique et à la culture ;
6. la vie en commun et les valeurs.

Les deuxième, troisième et quatrième cycles de l'enseignement fondamental comprennent les domaines de développement et d'apprentissage suivants :

1. l'alphabétisation, les langues allemande, française et luxembourgeoise, ainsi que l'ouverture aux langues ;
2. les mathématiques ;
3. l'éveil aux sciences et les sciences humaines et naturelles ;
4. l'expression corporelle, la psychomotricité, les sports et la santé ;
5. l'éveil à l'esthétique, à la création et à la culture, les arts et la musique ;
6. la vie en commun et les valeurs enseignées à travers le cours « vie et société ». [...]

Art. 8.
Un règlement grand-ducal fixe un plan d'études qui définit les socles de compétences à atteindre à la fin de chaque cycle dans les domaines définis à l'article précédent, les programmes y afférents ainsi que les grilles des horaires hebdomadaires. [...]

Art. 21bis.
À l'issue du premier cycle et sur recommandation du titulaire de classe en tant que représentant de l'équipe pédagogique, les parents choisissent la langue d'alphabétisation de leur enfant.

Art. 24.
Les apprentissages sont régulièrement évalués par le titulaire de classe.

L'évaluation est au service des apprentissages. Elle a pour objectifs :

1. l'observation du travail de l'élève et l'adaptation de l'enseignement à ses besoins ;
2. l'information régulière de l'élève, de ses parents et du personnel intervenant sur les progrès réalisés ;
3. la prise de décisions motivées en relation avec la progression de l'élève au cours et à la fin du cycle.

L'évaluation situe la performance de l'élève à la fois par rapport aux connaissances antérieures et par rapport aux apprentissages témoignant de la maîtrise des objectifs définis par le plan d'études.

Chaque élève reçoit un dossier d'évaluation dès qu'il est soumis à l'obligation scolaire. Ce dossier documente la progression des apprentissages de l'élève et certifie à la fin de chaque cycle que l'élève a développé le socle de compétences pour suivre avec fruit l'enseignement dans le cycle subséquent.

Il accompagne l'élève jusqu'à la fin de sa scolarité au sein de l'enseignement fondamental.

Le titulaire de classe est responsable de la tenue du dossier. [...]

Un règlement grand-ducal détermine les modalités de l'évaluation des élèves ainsi que le contenu du dossier d'évaluation.

Extraits du Règlement grand-ducal du 6 juillet 2009 déterminant les modalités d'évaluation des élèves ainsi que le contenu du dossier d'évaluation

Art. 4.
Au cours du premier cycle, l'évaluation formative se base sur l'observation et la documentation des processus de développement et d'apprentissage des élèves en vue de développer les compétences qui leur permettent de continuer leurs apprentissages au deuxième cycle.

« Au premier cycle, les parents participent trimestriellement à des échanges individuels organisés par le titulaire de classe sur les apprentissages de leur enfant dans les différents domaines de développement et d'apprentissage définis à l'article 7, alinéa 1 de la loi du 6 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamental. Au cours de l'année scolaire, les parents sont informés par le titulaire de classe chaque fois que des difficultés en relation avec la progression de l'élève apparaissent.

À la fin du premier et à la fin du troisième trimestre de l'année scolaire, ces échanges se basent sur un bilan intermédiaire du développement des compétences qui documente par écrit les apprentissages réalisés dans les domaines de développement et d'apprentissage définis à l'article 7, alinéa 1 de la loi du 6 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamental.

À la fin du deuxième trimestre, l'échange a pour but de se centrer à la fois sur les forces et les faiblesses de l'élève dans un ou plusieurs domaines particuliers et de proposer, le cas échéant, des apprentissages ciblés.

Au courant du cinquième trimestre, l'échange a encore pour but de permettre aux parents de choisir la langue d'alphabétisation de l'élève conformément à l'article 21bis de la loi modifiée du 6 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamental. [...] »

L'évaluation des apprentissages au cycle 1

Les apprentissages au cycle 1

Le cycle 1 constitue une étape importante du parcours scolaire de votre enfant. Il lui permet de développer progressivement les connaissances, les compétences et les attitudes qui lui serviront de base pour la suite de sa scolarité.

Au cours du cycle 1, l'enfant développe ses compétences dans différents domaines de développement et d'apprentissage. Une attention particulière est accordée au développement du langage, à la découverte des langues, à la préparation à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, au raisonnement logique et mathématique, à la découverte du monde, à la psychomotricité, à l'expression créatrice ainsi qu'à la vie en commun.

Les apprentissages au cycle 1 sont étroitement liés entre eux et se développent souvent de manière transversale à travers le jeu, les projets, les échanges et les expériences vécues au quotidien. Une même activité peut ainsi contribuer simultanément au développement de plusieurs compétences dans différents domaines.

Le bilan intermédiaire a pour objectif de documenter les progrès de votre enfant, d'identifier les prochaines étapes de ses apprentissages et de favoriser un dialogue régulier entre les parents et l'équipe pédagogique.

Le plan d'études de l'enseignement fondamental définit les compétences que les élèves développent progressivement tout au long de leur parcours scolaire. Vous pouvez consulter le plan d'études ainsi que des informations complémentaires sur la plateforme numérique **www.plandetudes.lu**.

Les entretiens avec les parents

Le bilan intermédiaire constitue un support pour les échanges réguliers entre les parents et l'équipe pédagogique concernant le développement et les apprentissages de l'enfant.

Au cycle 1, des échanges individuels entre les parents et le titulaire de classe ont lieu chaque trimestre. Ils permettent de faire le point sur les progrès de l'enfant, de valoriser ses acquis, d'identifier d'éventuelles difficultés et de définir, si nécessaire, des pistes d'accompagnement adaptées.

Les parents sont également informés au cours de l'année lorsque des difficultés particulières sont constatées dans la progression de leur enfant.

Dès le début du 5e trimestre, l'échange a pour objectif d'accompagner les parents dans leur choix de la langue d'alphabétisation de leur enfant en vue de son entrée au cycle 2. À cette occasion, l'équipe pédagogique formule une recommandation afin de guider les parents dans leur choix.

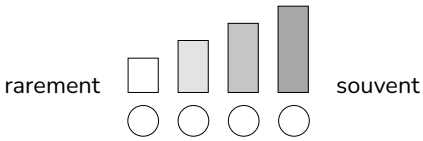
L'élève dans ses apprentissages et dans sa classe

Le bilan intermédiaire comprend une appréciation de certaines compétences transversales qui jouent un rôle important dans les apprentissages et dans la vie scolaire.

La rubrique « L'élève dans ses apprentissages » porte notamment sur l'autonomie, l'initiative, l'organisation du travail, l'attention, le soin apporté au travail et l'utilisation des outils et du matériel.

La rubrique « L'élève dans sa classe » concerne la coopération avec les autres, le respect des règles de la vie en commun ainsi que le développement des compétences sociales et émotionnelles.

Ces appréciations reposent sur des observations régulières réalisées dans différentes situations de la vie scolaire. Elles sont exprimées à l'aide d'une échelle descriptive allant de « rarement » à « souvent ».



Compétence

Une compétence est la capacité de réaliser une tâche ou de faire face à une situation en mobilisant des connaissances, des savoir-faire et des attitudes développés au fil des apprentissages.

L'évaluation des compétences s'inscrit dans une démarche formative et permet d'observer la progression de l'élève tout au long du cycle.

Lecture des tableaux de descripteurs

Les tableaux de descripteurs reproduits dans le bilan sont issus du plan d'études. Ils présentent les compétences que les élèves développent progressivement au cours du cycle et constituent des repères permettant de mieux comprendre les apprentissages visés.



Les descripteurs ne correspondent pas à des objectifs à atteindre à un moment précis. Ils décrivent des compétences qui se construisent progressivement au fil des expériences et des apprentissages.

Évaluations, observations et perspectives

Dans les domaines des langues et du raisonnement logique et mathématique, le titulaire en tant que représentant de l'équipe pédagogique évalue la progression de l'élève au regard des niveaux socle et avancé au moyen d'un tableau de progression figurant dans le bilan.

Le titulaire de classe peut compléter le bilan par des observations portant sur les progrès, les réussites ou les difficultés rencontrées par l'élève. Ces observations permettent d'apporter des informations complémentaires aux appréciations figurant dans le bilan et d'identifier les prochaines étapes du parcours d'apprentissage de l'élève.

Les niveaux socle et avancé correspondent à des repères fixés pour la fin du cycle 1. Il est donc normal que certaines compétences soient encore en cours de développement au début ou au milieu du cycle. Le bilan permet de suivre progressivement les progrès réalisés par l'élève vers ces repères tout au long du cycle.

Trimestre		1	2	3	4	5	6	7	8	9
Le niveau avancé est	atteint									
	en voie d'acquisition									
Le niveau socle est	atteint									
	en voie d'acquisition									

Niveau socle

Le niveau socle constitue le référentiel des compétences dont la maîtrise est attendue à la fin du cycle.

Il sert de repère pour suivre la progression de l'élève et pour interpréter les observations figurant dans le bilan.

Niveau avancé

Le niveau avancé décrit des compétences qui dépassent les attentes fixées pour la fin du cycle.

Comme le niveau socle, il constitue un repère permettant de situer les apprentissages de l'élève.

Documentation des apprentissages

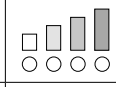
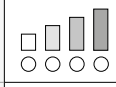
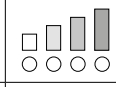
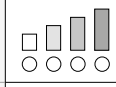
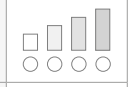
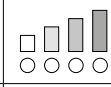
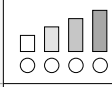
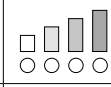
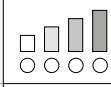
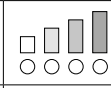
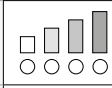
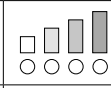
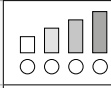
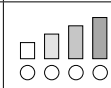
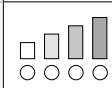
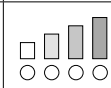
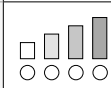
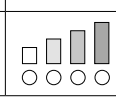
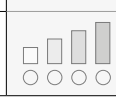
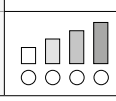
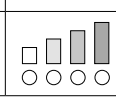
Dans les domaines de la découverte du monde, de la psychomotricité, de l'expression créatrice et de la vie en commun, le titulaire de la classe documente par écrit les apprentissages réalisés.

Dans ces domaines, le bilan ne comporte pas d'appréciation de la progression par rapport aux niveaux socle et avancé. Le titulaire peut ajouter les observations et perspectives jugées pertinentes.

Par ailleurs, tous les domaines de développement et d'apprentissage ne font pas nécessairement l'objet d'un compte rendu détaillé à chaque trimestre. L'équipe pédagogique sélectionne les éléments les plus pertinents au regard des apprentissages réalisés au cours de la période concernée.

Compétences transversales

L'élève dans ses apprentissages

Trimestre	1	2	3	4	5	6	7	8	9
travaille de façon autonome.									
organise son activité.									
s'applique dans la réalisation de son travail.									
mobilise sa motricité fine dans les activités proposées.									
maintient son attention lors des activités.									

L'élève dans sa classe

Trimestre	1	2	3	4	5	6	7	8	9
coopère et collabore avec ses condisciples.									
respecte les autres et les règles de la vie en commun.									
reconnaît et exprime ses émotions de manière adaptée.									

Cette appréciation ne constitue pas une évaluation des compétences ou des apprentissages.

Elle vise à décrire l'engagement et le comportement de l'élève dans le cadre scolaire, des éléments étroitement liés à ses apprentissages et à son développement.

Date	Observations et perspectives

Raisonnement logique et mathématique

1	L'élève est capable d'/de
Nombres et opérations	- manipuler et comparer des quantités jusqu'à 10 à l'aide de matériel ou d'images ; - associer des mots-nombres aux quantités correspondantes jusqu'à 10 ; - reconnaître de petites quantités jusqu'à 5 sans compter et les décomposer.
	- représenter, comparer et dénombrer des quantités jusqu'à 20 sous différentes formes ; - expérimenter différentes façons de décomposer une quantité jusqu'à 10.
Grandeurs et mesures	- percevoir la propriété de grandeur des objets ; - comparer des objets selon une grandeur (longueur, masse, capacité) à l'aide d'objets du quotidien ; - classer des objets selon un critère observable ; - utiliser les mots « d'abord » et « ensuite » pour situer des événements dans la journée.
	- mobiliser un vocabulaire approprié ; - ordonner des images ou des objets représentant des événements dans le temps à l'aide de repères temporels.
Espaces et formes	- montrer ou reproduire des positions dans l'espace (devant, derrière, dessus, dessous) ; - reconnaître et nommer des formes géométriques (triangle, cercle, quadrilatère) et les regrouper selon leur forme.
	- construire des figures à l'aide de matériel (pliage, assemblage) et en créer de nouvelles en expérimentant avec des formes ; - suivre ou recréer un parcours sur un support.
Données, fréquences et probabilités	- comparer les résultats d'un sondage, représentés de manière informelle, en utilisant le vocabulaire « plus que/moins que ».
	- collecter des réponses à une question posée dans la classe et représenter les résultats à l'aide de dessins ou d'objets.
Résolution de problèmes et pensée computationnelle	- poursuivre un motif simple à trois éléments ; - classer des objets selon un critère choisi et l'expliquer ; - décrire une situation vécue d'ajout ou de retrait d'objets ; - créer un motif original en suivant une règle simple.
	- trouver des combinaisons possibles avec trois éléments ; - verbaliser une démarche de construction ou de tri avec ses mots et un vocabulaire adapté.

Nombres et opérations

Trimestre		1	2	3	4	5	6	7	8	9
Le niveau avancé est	atteint									
	en voie d'acquisition									
Le niveau socle est	atteint									
	en voie d'acquisition									

Grandeurs et mesures

Trimestre		1	2	3	4	5	6	7	8	9
Le niveau avancé est	atteint									
	en voie d'acquisition									
Le niveau socle est	atteint									
	en voie d'acquisition									

Espaces et formes

Trimestre		1	2	3	4	5	6	7	8	9
Le niveau avancé est	atteint									
	en voie d'acquisition									
Le niveau socle est	atteint									
	en voie d'acquisition									

Données, fréquences et probabilités

Trimestre		1	2	3	4	5	6	7	8	9
Le niveau avancé est	atteint									
	en voie d'acquisition									
Le niveau socle est	atteint									
	en voie d'acquisition									

Résolution de problèmes et pensée computationnelle

Trimestre		1	2	3	4	5	6	7	8	9
Le niveau avancé est	atteint									
	en voie d'acquisition									
Le niveau socle est	atteint									
	en voie d'acquisition									

Date	Observations et perspectives

Langage, langue luxembourgeoise, éveil aux langues et préparation aux langues d'alphabétisation

1	L'élève est capable d'/de
S'exprimer oralement en luxembourgeois	- mobiliser un répertoire élémentaire de mots et de formulations utilisés en classe ; - s'exprimer de manière compréhensible en phrases simples sur des sujets familiers ; - prendre part à des chants, comptines et jeux de rôles courts.
	- raconter brièvement une expérience vécue en phrases simples, et en situant l'action dans le temps ou dans l'espace ; - relier plusieurs énoncés courts à l'aide de quelques connecteurs simples.
Comprendre l'oral en luxembourgeois	- réagir de manière adéquate à une consigne courte en deux étapes ; - identifier le thème principal ou une action importante dans un texte d'écoute préparé ; - associer un répertoire de mots et d'expressions usuels utilisés en classe à des gestes, images ou objets ; - exprimer une appréciation simple à propos d'un texte entendu.
	- repérer deux ou trois détails significatifs dans un texte d'écoute préparé ; - décrire brièvement un personnage ou une scène d'un texte d'écoute préparé ; - distinguer si une situation est réelle ou imaginaire.
Conscience phonologique	- segmenter un mot familier en syllabes ; - identifier si des mots riment ; - identifier le son initial d'un mot.
	- proposer plusieurs mots qui riment avec un mot donné ; - regrouper des mots selon un critère phonologique (même son initial, même rime, même nombre de syllabes) ; - manipuler des sons à l'oral dans des jeux.
Éveil aux langues	- prendre part à une comptine ou une chanson dans différentes langues en répétant le refrain ; - jouer avec des mots de différentes langues (réels ou inventés) en explorant leurs sonorités, rythmes ou significations ; - utiliser des formules sociales simples au moment opportun.
	- combiner des mots ou expressions connus en français et en allemand pour former une petite phrase signifiante ; - adapter une comptine apprise en y introduisant une variation en français et en allemand (mot ou expression) ; - identifier des ressemblances ou des différences entre les langues utilisées dans la classe (sons, mots, intonations).
Préparation aux langues d'alphabétisation	- nommer plusieurs correspondances lettres-sons fréquentes dans la langue d'alphabétisation ; - distinguer visuellement une lettre, un chiffre ou un dessin sur un support imprimé ; - reconnaître le sens de lecture/écriture (de gauche à droite, de haut en bas) sur un support imprimé ; - reconnaître son prénom parmi d'autres mots ; - coordonner ses gestes et développer la précision nécessaire aux premiers gestes d'écriture.
	- associer des lettres à leurs sons dans la langue d'alphabétisation ; - identifier les lettres de son prénom dans d'autres mots ; - utiliser ses connaissances sur les lettres et sons pour reconnaître un mot familier dans un texte.

S'exprimer oralement en luxembourgeois

Trimestre		1	2	3	4	5	6	7	8	9
Le niveau avancé est	atteint									
	en voie d'acquisition									
Le niveau socle est	atteint									
	en voie d'acquisition									

Comprendre l'oral en luxembourgeois

Trimestre		1	2	3	4	5	6	7	8	9
Le niveau avancé est	atteint									
	en voie d'acquisition									
Le niveau socle est	atteint									
	en voie d'acquisition									

Conscience phonologique

Trimestre		1	2	3	4	5	6	7	8	9
Le niveau avancé est	atteint									
	en voie d'acquisition									
Le niveau socle est	atteint									
	en voie d'acquisition									

Éveil aux langues

Trimestre		1	2	3	4	5	6	7	8	9
Le niveau avancé est	atteint									
	en voie d'acquisition									
Le niveau socle est	atteint									
	en voie d'acquisition									

Préparation aux langues d'alphabétisation

Trimestre		1	2	3	4	5	6	7	8	9
Le niveau avancé est	atteint									
	en voie d'acquisition									
Le niveau socle est	atteint									
	en voie d'acquisition									

Date	Observations et perspectives

Découverte du monde par tous les sens

1	L'élève est capable d'/de
Nature et homme	- observer et décrire avec ses mots des éléments naturels et des êtres vivants dans son environnement immédiat ; - poser des questions simples à partir de ce qu'il voit ou expérimente ; - exprimer des réactions ou impressions face à des phénomènes naturels ou vivants.
	- reconnaître des caractéristiques visibles des êtres vivants (taille, couleur, forme, mouvement) ; - formuler une idée simple à partir d'une observation familière.
Technologie et objets techniques	- manipuler des objets du quotidien en expérimentant leurs usages ; - nommer quelques objets et dire à quoi ils servent.
	- explorer ce qui change quand on agit sur un objet ; - proposer une façon simple d'utiliser un objet dans une situation donnée.
Terre et espace	- observer des éléments naturels de son environnement ; - parler de moments de la journée ou des saisons avec des repères simples.
	- reconnaître des situations du quotidien liées à des phénomènes naturels ; - remarquer des changements visibles dans la nature au fil du temps.
Temps et évolution	- distinguer entre passé et présent dans des situations de sa vie quotidienne ; - décrire des changements simples.
	- raconter ce qu'il a fait ou observé en plusieurs étapes simples ; - nommer des différences entre des objets ou habitudes d'autrefois et d'aujourd'hui à l'aide d'images ou de récits.

Trimestre	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Nature et homme									
Technologie et objets techniques									
Terre et espace									
Temps et évolution									

Date	Évaluations, observations et perspectives

Psychomotricité, expression corporelle et santé

1	L'élève est capable d'/de
Activités motrices de base	- effectuer de manière spontanée ou guidée des actions motrices simples.
	- améliorer la qualité d'exécution des actions motrices simples en développant sa coordination et son contrôle gestuel.
Activités motrices de base dans l'eau	- entrer dans l'eau de manière sécurisée avec l'aide d'un adulte ; - s'immerger progressivement jusqu'aux épaules.
	- glisser sur une courte distance de 2 à 3 mètres à l'aide d'un support flottant en position ventrale ou dorsale ; - se déplacer dans l'eau en utilisant des mouvements spontanés de bras ou de jambes ; - s'immerger complètement.
Activités de coopération, de compétition et de confrontation	- participer activement à des jeux simples en groupe en respectant des règles de base telles que attendre son tour ou écouter les autres.
	- exprimer ses idées pour adapter ou varier un jeu connu avec l'aide d'un adulte ; - faire preuve d'attitudes positives envers les autres pendant le jeu.
Activités de création et d'expression corporelle	- adapter ses mouvements à des consignes simples liées à l'espace (direction, hauteur) et au temps (rythme lent/rapide).
	- exprimer une émotion ou une idée à travers des mouvements spontanés ou mimés.
Perception de soi	- reconnaître des situations de risque dans son environnement proche ; - développer progressivement la conscience de son corps dans l'espace (haut, bas, gauche, droite).
	- exprimer ce qu'il ressent face à une situation nouvelle ou incertaine et adapter son comportement selon le contexte.
Mode de vie sain et bien-être	- exprimer simplement comment il se sent après une activité physique.
	- dire ce qu'il aime ou n'aime pas dans une activité physique.

Trimestre	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Éducation physique et sportive									
Natation									

Date	Évaluations, observations et perspectives

Expression créatrice, éveil à l'esthétique et à la culture

1	L'élève est capable d'/de
Visualisation bi- et tri-dimensionnelle	- collecter et assembler des pièces personnelles qui montrent ses explorations d'œuvres bi- et tridimensionnelles ; - manipuler des matériaux variés, des outils de base et des couleurs pour explorer des effets visuels ; - réaliser des créations qui montrent ses explorations visuelles.
	- réaliser une création bi- ou tridimensionnelle qui traduit ses idées à l'aide de formes, couleurs ou matières.
Geste, mimique, mouvement	- enchaîner des gestes, mimiques et mouvements personnels pour montrer ses explorations ; - identifier différentes formes d'expression avec le corps ; - réaliser des actions corporelles simples en lien avec une expérience personnelle ou une situation.
	- exprimer une idée, une émotion ou une situation par des gestes, mimiques et mouvements.
Parole, musique, son	- combiner des pièces personnelles qui montrent ses explorations de la parole, de la musique et du son ; - explorer sa voix, son corps, des objets sonores et des instruments usuels dans des activités d'écoute ; - réaliser des sons, des rythmes ou des mélodies courts et répétitifs.
	- créer une réalisation sonore ou musicale simple qui montre une idée ou une expérience personnelle.

Date	Évaluations, observations et perspectives

Vie en commun et valeurs

1	L'élève est capable d'/de
Moi	- se présenter en tant qu'individu ; - reconnaître, nommer et exprimer ses besoins et ses émotions de base.
	- décrire ses camarades en mettant en valeur leurs différences et leurs qualités ; - exprimer ses besoins et ses émotions avec un vocabulaire approprié ; - reconnaître les émotions des autres à travers leur posture, leur ton de voix ou leur expression faciale.
Moi et les autres	- se comparer à ses camarades et identifier des ressemblances et des différences ; - découvrir et respecter les croyances ou traditions présentes dans la classe.
	- poser des questions pour mieux connaître les particularités de ses camarades ; - associer certaines croyances ou traditions à des objets, des images ou des symboles simples.
Formes de vie, monde et société	- identifier les membres de sa famille et décrire ses relations avec eux ; - citer et illustrer quelques fêtes et traditions locales ; - suivre les routines, les rituels et les règles établies dans la classe.
	- décrire des situations du quotidien liées à sa vie en société ; - expliquer comment certaines fêtes ou traditions sont célébrées dans sa famille ou son environnement ; - comprendre l'importance des règles en classe et proposer des idées pour les adapter ou les améliorer.
L'humain, la nature et la technologie	- reconnaître l'importance de respecter la nature autour de lui et donner des exemples concrets de gestes de respect ; - identifier ses besoins fondamentaux ; - nommer quelques objets techniques de son quotidien et décrire à quoi ils servent.
	- identifier plusieurs gestes simples qui protègent la nature et expliquer en quoi ils sont importants pour l'environnement et pour les autres ; - distinguer ses besoins essentiels de ses envies ; - différencier des objets techniques selon leur usage.
Cultures et communication	- reconnaître et nommer des symboles, pictogrammes ou signes présents dans son environnement proche ; - distinguer une histoire imaginaire d'une histoire réelle à l'aide de récits, d'images ou de contes.
	- associer des symboles, pictogrammes ou signes à des émotions ou à des événements précis ; - identifier dans un récit les éléments qui relèvent de l'imaginaire et ceux qui relèvent du réel.
Grandes questions	- observer des changements visibles dans la nature et les situer avec des repères simples du temps qui passe (avant/maintenant/après) ; - identifier les rôles des personnages dans les contes et les textes de la littérature enfantine.
	- décrire des transformations dans la nature et les relier au temps qui passe ; - distinguer les rôles et les intentions des personnages dans les récits fictifs.

Date	Évaluations, observations et perspectives

Nombre de leçons d'absence

Trimestre	Absences justifiées	Absences non justifiées
1	..... leçons	..... leçons
2	..... leçons	..... leçons
3	..... leçons	..... leçons
4	..... leçons	..... leçons
5	..... leçons	..... leçons
6	..... leçons	..... leçons
7	..... leçons	..... leçons
8	..... leçons	..... leçons
9	..... leçons	..... leçons

Changements d'école

		Nom de l'école / localité	Date	Nom et signature du titulaire
1	Sortie			
	Entrée			
2	Sortie			
	Entrée			
3	Sortie			
	Entrée			
4	Sortie			
	Entrée			
5	Sortie			
	Entrée			



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

http://plandetudes.lu